

CR BMX

Réunion des Présidents de clubs

9 septembre 2018

Lieu : FFC – Montigny le Bretonneux

1. Intervention JF Maillet

Elu président depuis le 20 janvier, Jean François Maillet rappelle sa volonté d'inclure le BMX dans les activités du CIF et souhaite apporter à la discipline son soutien et son aide pour que la discipline soit totalement intégrée à la vie fédérale régionale.

2. Statistique – Comptes

Licenciés :

8015 licenciés FFC IDF au 31/8/2018 pour 8117 au 31/8/17

1645 licenciés BMX au 31/8/2018 pour 1621 au 31/8/17

Participants :

Une baisse sensible de fréquentation est constatée sur les épreuves régionales.

L'organisation des épreuves régionales de printemps a rapporté aux clubs :

Chelles : 1358,50 €

Osny ; 1429,75 €

Boutigny : 1350 €

Bobigny : 1480.75 €

3. Information Fédérale

La nouvelle tarification est en ligne notamment pour les licences.

4. Equipe régionale

Ronald fait un retour sur la saison de l'équipe IDF.

L'objectif était de proposer aux Elites/Juniors un accompagnement sur les Coupes de France pour lutter contre la fuite des pilotes

Elite :

Arnaud CHAUVIN fait une belle saison nationale et Internationale et sa présence sur les épreuves régionales a été appréciée.

Kiéran VAUDIN fait une belle première saison Elite et se classe dans les 50 premiers.

Antoine LE CAIGNARD, compte tenu de son faible investissement a été évincé du programme en cours de saison.

Le comité a pris en charge le déplacement pour ces pilotes (Essence/Péage). Les pilotes ont été coachés par Bastien LAVIE sur les épreuves

2 juniors, 1 cadet, 1 cadette, 1 17/24 ans ont composé l'équipe régionale

Certains pilotes se sont manifestés durant la saison en précisant qu'ils n'étaient pas informés. Ronald sollicite les présidents pour relayer son message afin de disposer de leurs soutiens pour intégrer et conserver les pilotes IdF dans l'équipe 2019.

L'organisation financière a été refondue avec le comité. A l'image des autres disciplines, l'équipe a fonctionné sur notes de frais remboursées par le Comité.

M. Maillet précise que cette transparence permet aussi d'identifier une ligne budgétaire pour le BMX et de l'intégrer complètement aux projets du CTS et à la politique sportive du comité.

Ronald précise que la tente IdF est, sauf décision de l'encadrement, réservée aux pilotes de l'équipe IDF. Cette décision a été prise après que des débordements ou écarts de comportements ont été constatés.

G. Philippe demande si le CTR a fourni son aide à l'équipe IdF. M. Maillet précise que l'investissement du CTR avant son départ a été limité, quelle que soit la discipline. Il nous informe de l'arrivée du nouveau CTR, M. Samuel ROUYER, qui a pris ses fonctions récemment.

Une de ses missions consistera à organiser la détection dans le comité via des matériels spécifiques fournis par la FFC. M. Maillet insiste auprès des présidents pour qu'ils relayent ces infos et inscrivent leurs pilotes à ces tests régionaux.

5. Entraîneurs

Philippe ROCHART met en évidence les curiosités de la FFC sur les formations d'entraîneurs. Les clubs de BMX souhaitent former des entraîneurs, mais la formation « Entraîneurs Club » nécessite d'être réalisée dans 2 disciplines, ce qui est inconcevable dans la discipline.

6. Arbitres

Odile JAHNICH fait un retour sur la saison et se félicite de ne pas connaître de soucis pour remplir les tableaux d'équipes arbitrales sur les épreuves régionales. Les souhaits seront envoyés cette semaine.

Des formations nationales sont prévues :

Arbitre national : organisée sur Troyes en fin d'année

Arbitre National Elite : le 11 octobre et le 3 novembre

7. Paris BMX Club

Le Paris BMX Club est le premier club de « BMX – Street » en IdF.

Site web à consulter : www.paris-bmx-club.fr

8. Coupe IDF 2019

Le classement prendra en compte les courses de l'automne 2018 :

Massy

Eragny

Voisins

Sucy

+ Aubervilliers qui souhaite organiser une régionale avec Villeparisis le 28 octobre.

Laurent précise qu'il ne sera pas présent le 28/10. Il faudrait le remplacer à cette occasion pour faire tourner le logiciel. La date du 4 novembre sera proposée à Aubervilliers et Villeparisis.

Catégories :

Les catégories 2019 sont anticipées au 1/9/2018. Un pilote « benjamin 2 » en septembre 2018 courra dans sa catégorie 2019 pour les épreuves de l'automne 2018, c'est à dire en minime.

Tous les pilotes qui roulent en catégorie minimes et benjamins rouleront en **pédales plates** aux épreuves de :

Massy
Eragny
Voisins
Sucy

Sont concernés les pilotes : Benjamins, minimes garçons et filles, cadettes

Tableau Cruiser Dames :

Les dames font leurs manches avec les messieurs ; à l'issue de celles-ci, elles sont reversées dans un tableau « Dame » sauf si elles sont qualifiées à l'issue des manches et dans ce cas, elles rouleraient avec les Hommes

Laurent souhaite que les présidents lui fournissent une liste des pilotes mise à jour.

9. Championnat IDF 2019

Le championnat IdF ne rentrera pas dans le classement de la Coupe IdF.

Les Cruiser Dames 13 et + courront ensemble.

Les catégories suivantes seront récompensées :

- Cruiser Filles 13/16 ans
- Cruiser Dames 17/29
- Cruiser Dames 30 et +

Le format sera le même que pour les coupes régionales (Cruiser et benjamins et moins le matin ; 20 pouces minime et plus l'après-midi).

Les remises de récompenses toutes catégories seront organisées en fin de journée

10. Tarification compétitions

Pour les courses d'automne l'engagement sera de 10 € et 12 € selon le tableau ci-dessous :

Type d'épreuve	2019 : Catégories avant minimes	2019 : Catégories minimes et +
Engagement	10 €	12 €
Droit d'organisation	300 €	300 €
Reversements :		
Comité IDF	4,05 €	4,05 €
FFC	0 €	2,70 €
Récompenses	0 €	0 €
Equipe régionale	1,00 €	1,00 €
Club	4,95 €	4,25 €

A partir du 1er février, la fédération fait évoluer les droits comme suit :

Minimes/Cadet : 3 € au lieu de 2,70 €

Junior et + : 3,70 € au lieu de 2,70 €

Une nouvelle tarification sera étudiée en CR BMX pour les courses 2019.

11. Epreuves nationales & internationales

Challenge National :

Osny – Messigny et Vantoux – Roubaix

Coupe de France :

Dates non fixées à ce jour

Manches Europe :

30 et 31/3 : Vérone (I)

21, 21 et 22/4 : Zolder (B)

4/5 mai : Norvège

25/26 mai : Sarrians (F)

31/8 et 1/9 : Peer (B)

Coupe du Monde :

8, 9 et 10 juin : Coupe du monde à Saint Quentin en Yvelines (Candidature en attente de validation par l'UCI)

12. Divers

Championnat départemental :

Les droits d'organisation sont susceptibles d'être récoltés selon le règlement FFC.

Une demande d'organisation départementale fera l'objet d'une facturation aux clubs selon les modalités suivantes :

Les droits d'organisation sont de 125 € et garantissent que la course est assurée

Les droits d'engagements seront de :

Minimes et + : 3 € (2,70 FFC et 0,30 € CIF)

Benjamins et moins : 1 € CIF

A compter de février 2019 les droits d'engagements subiront l'augmentation prévue par la FFC.